

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 26 juin 2009  
(convocation du 15 juin 2009)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Juin Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10 h  
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas à partir de 11h30  
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc  
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques  
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas  
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. AMBRY Stéphane à M. PAILLART Vincent  
M. ANZIANI Alain à M. CHARRIER Alain  
M. ASSERAY Bruno à Mme. FAYET Véronique  
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DELATTRE Nathalie  
M. CAZENAVE Charles à M. DAVID Yohan  
M. DAVID Jean-Louis à Mme DESSERTINE à partir de 10h15  
Mlle. DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime

Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUPOUY Alain  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h45  
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12h00  
Mme. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic  
M. LOTHaire Pierre à M. PALAU Jean-Charles  
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. SAINT-ORICE Nicole  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max à partir de 11h00  
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne  
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU J-C à partir de 11h  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à Mme. COLLET Brigitte  
M. ROBERT Fabien à M. RAYNAL Franck à partir de 11h10  
Mme. TOUTON Elisabeth à M. SOLARI Joël

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**BORDEAUX - convention relative au financement des études de maintien de la passerelle St-Jean dite Eiffel - Participation de la Communauté urbaine de Bordeaux - Approbation - Autorisation -**

Monsieur DUCHENE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre du projet du bouchon ferroviaire, il avait été retenu de déposer la passerelle St Jean dite Eiffel dès la construction du nouveau pont ferroviaire sur la Garonne, à partir de mai 2008.

Cependant, au vu des diverses interrogations sur le devenir de cet ouvrage, sur son éventuel intérêt patrimonial, le Ministère de la Culture a pris la décision de la mise en instance de classement en juin 2008.

Afin de définir la faisabilité technique et financière de la conservation de la passerelle, des études ont été lancées sous la maîtrise d'ouvrage RFF, le propriétaire de l'ouvrage.

Ces études de maintien de la passerelle portent sur :

- une recherche documentaire et historique dont l'objectif principal est la mise en perspective historique du pont dans son époque et dans l'œuvre future de Gustave Eiffel,
- un diagnostic technique de la passerelle pour définir notamment la capacité porteuse du pont dans son état actuel, la déformation et le déplacement des piles,
- des études hydrauliques permettant de vérifier la tenue des protections de l'ouvrage pont neuf et de la passerelle St-Jean conservée pendant les crues,
- la définition des travaux nécessaires pour une stricte conservation dans son état avec un accès général d'entretien et du public sur une travée pour une utilisation en passerelle piétons-vélos.

Afin de s'inscrire dans le calendrier lié à la démarche de classement de l'ouvrage, ces études seront finalisées en Juin 2009.

Le coût global est évalué à hauteur de 300 000 euros courants HT.

Ce montant comprend :

- le coût des études à réaliser sous maîtrise d'ouvrage RFF pour 292 700 € courants,
- les frais de maîtrise d'ouvrage pour 7 300 € courants.
- 

Compte tenu des enjeux que représente une éventuelle sauvegarde, l'Etat sollicite les collectivités (CUB, Ville de Bordeaux, Conseil régional d'Aquitaine) pour le financement de ces études.

La répartition financière proposée est la suivante :

| En euros courants              | Montant   | Clé de répartition |
|--------------------------------|-----------|--------------------|
| Ministère de la culture        | 150 000 € | 50%                |
| Ville de Bordeaux              | 75 000 €  | 25%                |
| Communauté urbaine de Bordeaux | 45 000 €  | 15 %               |
| Conseil régional d'Aquitaine   | 30 000 €  | 10%                |

La participation financière de la CUB s'effectuera sous forme de versement à RFF d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 45 000 €, exonérée de TVA.

Une convention, jointe à la présente délibération, fixe les modalités techniques et financières de réalisation de cette étude.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la participation financière de la CUB aux études de maintien de la passerelle St-Jean dite Eiffel, à hauteur d'un montant de 45 000 €, qui sera imputée sur les crédits ouverts au budget Principal de l'exercice en cours : chapitre 67 – compte 6743 – s/fonction 8210 – CRB D600.
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention de financement.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 juin 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
7 JUILLET 2009

PUBLIÉ LE : 7 JUILLET 2009

M. MICHEL DUCHENE

